



Direction départementale des territoires

## PREFECTURE DE LA COTE-D'OR

### PROJET D'AMENAGEMENT D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE SUR LA SEINE ET CREATION DE BANQUETTES VEGETALISEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CHATILLON SUR SEINE

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

##### **Objet, durée et lieux d'enquête**

Par arrêté préfectoral n° 940 du 17 mai 2016, une enquête publique sera ouverte du 13 juin au 13 juillet 2016 à 18 h soit 31 jours, dans la commune de CHATILLON SUR SEINE suite à la demande présentée par le SICEC en vue de la Déclaration d'Intérêt Général (article L211-7 du code de l'environnement) et de la déclaration (article L214-3 du code de l'environnement) relatifs aux travaux d'aménagement d'un ouvrage hydraulique sur la Seine et la création de banquettes végétalisées sur le territoire de la commune de CHATILLON SUR SEINE.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment une notice d'incidence pourra être consulté à la mairie précitée et les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de CHATILLON SUR SEINE (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30).

Les observations écrites pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, au commissaire-enquêteur, Monsieur Jean-Pierre BALLOUX, sous-préfet honoraire, premier conseiller honoraire de la chambre régionale des comptes, à la mairie de CHATILLON SUR SEINE. En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre BALLOUX, celui-ci sera remplacé par Monsieur Michel SAUZE, chef d'établissement d'enseignement secondaire en retraite, membre suppléant.

##### **Permanences du commissaire-enquêteur**

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de CHATILLON SUR SEINE les :

- jeudi 16 juin 2016 de 14 h 30 à 17 h 30
- mercredi 6 juillet 2016 de 9 h à 12 h

##### **Identité de la personne responsable du projet**

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Madame Audrey FLOREY directrice du SICEC - Mail : [audrey.flores@sicec.fr](mailto:audrey.flores@sicec.fr)

##### **Communication du dossier d'enquête**

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de la Côte d'Or (direction départementale des territoires – bureau police de l'eau – 57, rue de Mulhouse 21000 DIJON).

##### **Consultation et communication des observations formulées au cours de l'enquête**

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant toute la durée de l'enquête.

**Décision pouvant être adoptée et autorité compétente**

La préfète de la Côte-d'Or est compétente pour prendre l'arrêté déclarant d'intérêt général et valant récépissé de déclaration pour les travaux d'aménagement d'un ouvrage hydraulique sur la Seine et la création de banquettes végétalisées sur le territoire de la commune de CHATILLON SUR SEINE.

**Consultation du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur**

Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de CHATILLON SUR SEINE, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à DIJON, ou sur le site <http://www.cote-dor.gouv.fr> (rubriques eau, enquêtes publiques)

Pour la préfète et par délégation, le responsable du bureau police de l'eau,

signé Guillaume BROCQUET